

[Text]

We believe there is a myth being promulgated that women are only of value in society when they are out working in the paid labour force and certainly the Cooke report, the Liberal task force, we believe, made this contention. On page 333 it says:

Our society cannot afford to give up the productive capacity of half our potential work force . . . That is a slap in the face to the homemaker, saying she is not productive. On page 316 it states:

There is no doubt in our minds that the traditional emphasis on the mother as the primary caregiver has played a part in holding women back from full participation in society.

• 0935

We in the federation do not see care of children in the home as lack of participation in society, and we really want to point out that this kind of discriminatory point of view against women's work should not be stood in a country such as Canada.

There is also, of course, the federal income tax expense deductions of \$2,000 per child for families who put their children in day care. We believe that, in fairness and recognition of the contributions of parents who care for their own children, they should be given a tax credit equal to that.

We have also recommended that, when families choose day care, the subsidy be paid directly to them rather than to the day care facility. In Saskatchewan, under the current situation families can receive the subsidy only if they put their children in a government-licensed day care facility or home day care facility, which means that grandparents or other relatives, someone coming into the home, cannot be paid with the subsidy. We do not think that is fair; nor does it adequately recognize the dignity and the authority of low-income families. We would ask, certainly, that these families be recognized and that when they choose day care they receive the subsidy and that they decide where they will put their children. If they are receiving the payment, they can best negotiate the kind of care they feel is appropriate for their children.

Finally, we would like to recommend that preference be given to family day care in a home environment over larger facilities when granting approval for subsidized day care spaces. We believe the best place for the nurturing and care of children is in the family, and when substitute care is provided it should be as close to that ideal as possible. There are certainly many factors that make the small family day care environment significantly better than the large facility. Certainly, disease is one thing that is being reported as we have more and more use of day care, and statistics are coming in on the incidence of disease, particularly with diapered children.

In *The Wall Street Journal* in September 1984, Thomas Ricks reports the findings of Dr. Alfred Bartlett, a specialist in

[Translation]

On entretient un mythe qui veut que les femmes n'aient de valeur pour la société que lorsqu'elles travaillent à l'extérieur. Le rapport Cooke, c'est-à-dire le rapport du groupe d'étude libéral, renforce ce mythe. À la page 390, il affirme ce qui suit:

Notre société ne peut pas se priver de la capacité de production de la moitié de la main-d'oeuvre potentielle . . . C'est un affront aux femmes au foyer que de laisser prétendre qu'elles ne sont pas productives. À la page 370, il développe le même thème:

Il n'y a aucun doute dans nos esprits que la perpétuation du rôle de la mère considéré comme principal responsable des soins à donner aux enfants a empêché les femmes de participer plus activement à la vie de la société.

Nous de la fédération n'estimons pas que la garde des enfants au foyer se traduise par une non participation à la société. Nous déplorons que ce point de vue discriminatoire contre les femmes au foyer ait cours dans un pays comme le Canada.

Il est également la déduction fiscale du gouvernement fédéral pour les dépenses de garde des enfants jusqu'à un maximum de 2,000\$ par enfant. En reconnaissance du rôle et de la contribution des parents qui s'occupent de leur propres enfants à la maison, nous pensons que les mêmes déductions fiscales devraient leur être consenties.

Nous recommandons, lorsque les familles choisissent d'envoyer leurs enfants dans des garderies, que les subventions auxquelles elles ont droit leur soit versées directement, plutôt qu'aux garderies. En vertu du système actuel en Saskatchewan, les familles n'ont droit à la subvention que si elles placent leurs enfants dans des centres ou des garderies autorisés par le gouvernement, ce qui signifie que si elles font appel à des grands-parents ou à d'autres membres de la famille pour garder leurs enfants, elles n'ont pas droit à la subvention. Nous pensons que c'est injuste, et que c'est une atteinte à la dignité et à l'autorité des familles à faible revenu. Nous demandons que ces familles, lorsqu'elles choisissent le type de service de garde dont elles ont besoin, aient toute la latitude voulue et continuent d'avoir droit à la subvention. Avec la subvention en main, elles sont en mesure de négocier les meilleurs services possibles pour leurs enfants.

Nous souhaitons également que le gouvernement, au moment d'approuver les places subventionnées, accorde la préférence aux services de garde en milieu familial, plutôt qu'aux grandes installations. Nous estimons que le milieu le plus propice pour le soin aux jeunes enfants est la famille et que lorsqu'un remplacement est nécessaire il doit se conformer le plus possible à ce modèle. Beaucoup de facteurs font que les maisons particulières sont beaucoup plus indiquées que les grandes installations. Il est de plus en plus question de la communication des maladies au fur et à mesure où le recours aux garderies s'accroît. Les statistiques sont particulièrement éloquentes en ce qui concerne les jeunes enfants aux couches.

Dans *The Wall Street Journal*, en septembre 1984, Thomas Ricks faisait état des conclusions du docteur Alfred Bartlett,